

Le 15 septembre 1995.

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice
du secrétariat de la commission
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec
GIR 6A6

Tronçon Jean Leman, non merci.

Monsieur le commissaire,

Le tronçon Jean Leman c'est la continuité de l'autoroute 30 dans les terres agricoles.

Je suis tous les débats et réunions sur le sujet depuis près de 3 ans. Que de changements, que de controverses avons-nous assistés. Au tout début, le tronçon Jean Leman n'apparaissait sur aucun plan, alors pourquoi? Le MTQ aurait été disqualifié parce qu'il aurait débordé de son plan initial et il aurait perdu ses audiences publiques. Les citoyens ne sont pas dupes, les enjeux sont d'ordre politique.

Puis, lors des audiences publiques, le MTQ expliquait les changements et modifications que l'autoroute 30 apporterait, il y avait plusieurs avantages : décontaminer les sols, produire des sorties pour les rues, créer des portions d'autoroute en partie en dépression, le projet était parfait d'autant plus que toutes les expropriations étaient complétées. Puis il y a eu des élections et le nouveau gouvernement libéral comme on le sait, ne prennent jamais les idées autres que les leurs. Même si les idées sont bonnes. Le nouveau gouvernement balaie du revers de la main les idées précédentes.

Ce projet de l'autoroute 30 sur la 132 est complet, toutes les études d'impacts et d'environnement ont été payées et complétées, il ne reste que 5km à construire et tout serait réglé. Qu'est-ce que l'on attend?

Martin Bantczak